



# COMPTE RENDU

## Du

### Comité Technique de la Base de Marseille-Aubagne

Le 20 février 2018, le Colonel DUFOUR, Commandant la base de défense Marseille-Aubagne a présidé son premier comité technique depuis sa prise de fonction à l'été 2017, en présence des différents chefs d'organismes ou leurs représentants.

Participaient pour FORCE OUVRIERE à ce comité, les élus Gérard REY, Martine RICHARDI, Bruno GARCIA, Grégory RAFFINI, Dominique BERTRAND et Josiane LAURI.

Le président a donné la parole aux élus pour les déclarations liminaires (ci-joint la DL FO-DEFENSE).

L'ordre du jour de ce comité initialement consacré aux bilans des avancements 2017 de grade et de corps pour les fonctionnaires, de groupe pour les agents non titulaires, des formations 2017-2018, a été grandement modifié sous l'impulsion de FO-DEFENSE pour s'ouvrir aux sujets tels que le schéma directeur infrastructure, le comité social, les effectifs et REO 2018 des établissements de la BdD, sans oublier les sujets brûlants comme les suites aux projets d'externalisation de la restauration du Lycée militaire d'Aix en Provence et l'HIA LAVERAN.

#### Bilan des avancements des fonctionnaires : Grade

ETABLISSEMENT GRADE	GSBdD	ELOCA	EM3D	ERS A	CSN	HIA	EMEA	EMIAZD	LMA	1 <sup>ER</sup> REC	CMA	PDM
AAP2	1/6	1/1	1/1		1/6	2/10		0/1	1/3			0/2
AAP1	3/13	2/4		2/5	1/5	3/13		1/3	1/3		2/5	0/1
ATMD1				1/3		0/1						
ATPMD2	1/14			0/3		1/5				0/2		
ATPMD1						1/1						
TSEF 1	0/4					0/4						
TSEF 2	0/4					0/0			1/1			0/1
SACE	0/4	1/2				0/2		0/1	0/1			1/3
SACS	0/2	3/4	0/1	0/1	0/3	0/0	0/1	1/2				2/10
IDEF						1/3			0/1			
APAE					0/1	0/4						
INF CS												
INF HC												
ACSHQ CS						5/35						
AIDE SOI, CE						2/21						
AIDE SOI, CS						6/41						
ICSGS 2G						0/1						
TPC CS				0/2		2/23						

#### Corps

Etablis/ Corps	GSBdD	ELOCA	ERSA	HIA	EMEA	EM3D	EMIAZD	LMA	1 <sup>ER</sup> RE	CMA	PDM	1 <sup>ER</sup> REC
SA	0/71	0/18	0/20	0/20 <sub>9</sub>	0/1	0/8	0/13	0/15	0/1	0/3	0/6	0/6
TSEF	1/24		0/8	0/11	0/1		0/2	0/1	0/1			0/4
IEF	0/1		0/1	0/1				0/1				
ATT	0/10	0/8		0/4	0/1	0/2	0/2	0/2			0/20	0/1
CTSS				0/0								

**FO-DEFENSE** a déploré une fois encore l'absence d'avancement dans le corps de SA tous employeurs confondus et ceci depuis plusieurs années. FO a vivement encouragé les participants à revoir leurs logiques d'évaluation et de proposition, car il n'est pas pensable que tous les adjoints administratifs de la BdD aient démerité au point de ne pas être proposés au tableau d'avancement national !  
Aucun commentaire n'a été avancé par les employeurs présents !

#### Bilan des avancements des Ouvriers de l'Etat :

ETABLISSEMENT / GROUPES	GSBdD	ELOCA	EM3DIV	LMA	HIA	ERSA	CEPIA	CESPA	EMEA
HCA HCB					1	1	1		
HG et HGN	1	1			3	1	1	1	1
G VII	1	2	1	1	2	1			
G VI						1			
G V									
CEHCA						1			
CE HG									
CE G VII									
CE G VI									

PRIMO NOMINATION CE									
	1					1			

Le taux calculé ramené au nombre OE est de 21%.

#### Commentaires FO DEFENSE :

**FO-DEFENSE** estime que les autorités locales d'emploi (ALE) doivent jouer leur rôle de conseiller auprès des chefs d'établissement et apporter l'objectivité nécessaire et indispensable pour établir le juste équilibre dans l'avancement des agents.

#### Bilan des formations 2017-2018 : 2017

Organisme	Réalisation	Organisme	Réalisation
BARLE	0%	PDM	42,1%
EMIAZD	83,3%	EM3DIV	58,3%
1REC	28,6%	CMA	50%
1RE	33,3%	LMA	41,7%
ELOCA	32,4%	GSBDD	53,4%
CESPA	71,43%	ERSA	NC
CEPIA	100%	USID	35,29%
HIAL	67,40%		

Les organismes COMAR, CIRFA et EAMEA n'avaient aucune formation validée dans le plan 2017.

**FO-DEFENSE** a exprimé sa consternation au regard des taux de réalisation. L'investissement des référents Formation des organismes et du GSBDD dont ils font preuve chaque année pour établir le plan de formation se trouve bafoué et perdu par un manque de suivi et de sérieux. Alors que **FO-DEFENSE** se bat chaque année pour obtenir des financements plus conséquents pour la formation des personnels, ceux-ci ne sont pas honorés pour diverses raisons ; c'est atterrant !!

**FO-DEFENSE** a déploré l'absence du premier employeur de la BdD, l'HIA Laveran, notamment pour avoir des explications sur une réalisation de formations hors plan supérieure au plan programmé en 2017 (168 pour 122).

## 2018

Le point de situation intermédiaire 2018 met en évidence que peu de formations ont été réalisées à ce jour.

### Préparation examens et concours

Seulement 19 agents ont sollicité des préparations de concours et examens professionnels en 2017.

### Bilan des effectifs 2017 et REO 2018 :

Etablis.	REO 2017	Réalisés 12/17	REO 2018	Postes Vacants	Observations
CESPA	14	12	18/17	5	Mobilité, Asc
1REC	14	10	16/16	6	Concours,L4139, Mobilité
EMIAZ DS Zo	25	28	45/45	17	Concours,L4139, Mobilité
ERSA	82	67	76/71	15	5 ATMD 1 SA + 9 recrutements 1AA+7ATMD+1TSEF
CEPIA	57	56	56/56	5	
ELOCA	84	78	82/82	6	5 recrut.OE + 1 concours ATMD
PDM	37	36	45/45	4	
EM3DIV	14	10	14/14	4	
LMA	27	26	141/141		
CMA	17	15	20/20		
HIA	371	346	?/379		
1 RE	6	4	7/7	2	1 HAMEL 4139-2
EPEE	6	6	6/7	0	
EAMEA	5	5	5/5	0	
USID	45	43	46/46	3	
GSBdD	157	144	162/162	17	3 A 4B -2C
CSN	38	?	37/37	2	1Mob. +1Recrut.B
CICOS <sup>2</sup>	4	3	?/4	1	1 IEF concours
CIRISI	43	37	?/37		

REO 2018 : Source Organisme / Source Syndicale

Concernant la mise en œuvre du dispositif HAMEL, c'est-à-dire la transformation d'un emploi militaire en emploi civil, **FO-DEFENSE** a demandé une plus grande communication sur les descriptifs de ces emplois afin que les agents soient en capacité de postuler s'ils le désirent.

Le GSBdD s'inscrit volontairement dans cette démarche et a réussi à obtenir 4 postes « HAMEL », dont 1 catégorie A, au lieu des 2 initialement accordés.

**FO-DEFENSE** a insisté pour que les postes « HAMEL » soient pourvus majoritairement par une mobilité, et non par le recrutement L4139-2 ou 3.

### Commentaires FO DEFENSE :

Compte tenu de la faible implication des employeurs présents ou non, à apporter des éléments explicatifs notamment sur les postes vacants et leur mode de pourvoi **FO-DEFENSE** estime que l'on frôle le déni de dialogue social.

### Réorganisation du GSBdD Marseille en 2018 :

Le chef du GSBdD indique que son établissement va « jouer » l'expérimentation ATLAS exclusivement « en gestion », cela signifie aucun changement de poste, ni de changement de positionnement hiérarchique pour les agents. Ils pourraient ultérieurement bénéficier du PAR si les circonstances le voulaient. Il indique les modalités de mise en œuvre d'ATLAS : progressivité de la montée en puissance sous le pilotage du CDT VION, pragmatisme par la prise en compte des compétences, des contraintes et de la réalité des besoins et moyens, participation du personnel au processus d'organisation, travaux en commun et propositions.

2 espaces ATLAS à l'essai, l'un à ST Marthe dans le bâtiment de restauration et l'autre au bâtiment 024 à Audéoud. Ce choix est lié à l'existence des services sur place.



Par ailleurs deux pôles seront constitués, le pôle Aubagne-Carpiagne et le pôle Aix-Marseille.

**FO-DEFENSE** prend acte des engagements du Chef GSBdD, mais s'interroge tout de même sur la perception par les agents, des transformations issues des pôles et d'ATLAS, en termes de processus et procédures à acquérir, si la seule communication du commandement consiste à leurs dire que rien ne change !

Le Chef GSBdD nous a précisé qu'il avait choisi de mener l'expérimentation Nouvelle Génération uniquement en gestion pour que lors du passage en organisation les REO soient le reflet de la manière de travailler des agents du GSBdD et non pas imposés par la DCSCA.

Le COMBdD et le Chef GSBdD réaffirment de concert qu'il faut faire le service où il faut et que les pôles existaient déjà au regard de la contexture locale.

### **Commentaires FO DEFENSE :**

**FO-DEFENSE** n'est pas convaincue par ces affirmations. A les entendre, les REO post 2018 viendront conforter les fonctions exercées par les agents et donc officialiser les agents sur leurs postes. Vos élus pensent au contraire qu'avec les GSBdD NG, tout change. Notre expérience en matière de transformation de services montre que l'absence de communication nuit à l'appropriation par les agents des évolutions d'organisation et trop souvent les mettent en difficulté, en échec, face au décalage brutal provoqué. Toutes ces situations conduisent malheureusement au mal être et aux risques psychosociaux. **FO-DEFENSE** sera très attentif et vérifiera si les affirmations du Chef GSBdD ne sont pas un vœu pieux.

### **RHL en BdD Marseille-Aubagne :**

La présentation du point de situation de la fonction RHL s'est limitée à communiquer:

- les résultats d'enquêtes de satisfaction faites en 2016 et 2017 sur les différents sites (Ste.Marthe: 7,89 ; LMA : 6,26 ; Ganteaume : 9,20 ; Audéoud : 8,70 ; Rendu : 9,40) sur une échelle de 0 à 10.
- les résultats des contrôles vétérinaires sur ces mêmes sites faisant apparaître un niveau satisfaisant « aucun écart majeur ».

Pour **FO-DEFENSE**, l'important de la fonction RHL c'est l'avenir de la restauration en BdD Marseille-Aubagne et par là même le devenir professionnel des agents !!

### **Quelle suite est donnée au site LMA ? Avec quels personnels ?**

Interpellé sur l'absence de recrutement sous statut de personnels dans les métiers RHL (ATMD) alors que l'antenne GSBdD au LMA « jongle » avec la ressource temporaire (Intérimaire, Vacataire 1 an renouvelable 1 fois), le chef du GSBdD répond laconiquement « la DCSCA a refusé d'accéder à notre demande de recrutement », sans jamais communiquer le nombre et le descriptif des postes demandés.

Par ailleurs, **FO-DEFENSE** a demandé que tous les agents de la base de défense puissent être détenteurs de la carte « EUREST », leurs permettant de pouvoir se restaurer sur les sites de la BdD dans l'exercice de leurs missions au même coût que tout autre agent et ne pas être considérés comme « extérieur » à la BdD !

Enfin, **FO-DEFENSE** a dénoncé l'opacité de la gestion du Cercle, notamment sur l'offre de prix des prestations sociales.

### **Commentaires FO DEFENSE :**

**FO-DEFENSE** attend :

- la preuve de l'expression des besoins en personnels du GSBdD, car il apparaît inconcevable que la DCSCA recrute 521 personnels civils et pas un pour soulager l'équipe RHL en place au LMA ; c'est un comble !
- un engagement fort du COMBdB pour le rétablissement

de l'égalité de traitement pour tous les agents de la BdD en matière de prestations sociales et de restauration.

### **Schéma directeur Infrastructure :**

Le COMBdD rappelle le contexte de l'année 2017 et l'arrivée de l'EMZD sud, l'accueil du « harpon SID » dont une équipe devrait s'étoffer à l'été. La situation d'Audéoud est stable en 2018 et les seuls travaux légers 2018 sont prévus pour accueillir la montée en puissance du CMA. La visibilité du COMBdD en matière de schéma directeur se limite à fin 2018 et il indique que l'avenir (2019...) est lié à l'organisation territoriale du commandement et des soutiens (OTCS).

Interrogé par **FO-DEFENSE** sur des hypothèses d'implanter un ESID à Marseille ou le transfert du GSBdD à Ste Marthe, ou encore le rachat de la caserne d'Aurelle, le COMBdD s'étonne de cela.

### **Commentaires FO DEFENSE :**

**FO-DEFENSE** se réjouit d'une stabilité du schéma directeur, notamment pour les personnels d'Audéoud. Néanmoins **FO-DEFENSE** regrette que personne n'évoque l'installation possible de structures de soutien miroirs de l'EMZD sud (DSIA) dont la pertinence reste à être avérée et son implantation à être définie. L'une des options pour accueillir ses services a bien été formulée fin 2016, par le rachat de la caserne d'Aurelle (>20M€). Ce dialogue n'a pu se tenir lors de ce CT faute de représentant de l'EMIAZD/EMZD.

### **Le comité social de Marseille :**

Il est rappelé le cadre réglementaire du comité social (CS), instance locale représentative des ressortissants (PM, PC et retraités) du MINARM, ainsi que son utilité :

- Participer à l'élaboration de la politique sociale,
- Faire connaître les besoins sociaux aux ressortissants,
- Décider de la répartition des ASCC et AACV,
- Attribuer des secours en commission restreinte, sa composition et son rattachement au CTAS de Lyon.

**FO-DEFENSE** déplore le fait que certains établissements ayant une élongation sur plusieurs CS (ESID, DIRISI, 4RMAT, ESN, etc) bénéficient que sporadiquement des actions financées par l'action sociale.

### **Questions diverses :**

**FO-DEFENSE** regrette que ce CT n'évoque pas l'organisation des élections de décembre 2018 alors que c'est un enjeu ministériel de tout premier plan qu'il convient de réussir à Marseille comme ailleurs.

Le COMBdD affirme qu'il prend à cœur cette mission et que l'organisation a déjà commencé en termes de logistique (fourniture des urnes).

### **Conclusion :**

Un CT où l'on pouvait espérer une impulsion nouvelle, incitant les employeurs locaux à être pleinement acteurs du dialogue social, expliquant leurs réorganisations ou transformations ; il n'en a rien été ! Certains ont brillé par leur absence, d'autres se sont murés au quasi silence !

**FO-DEFENSE** ne relâchera pas la pression d'autant plus que ceux-ci annoncent d'ores et déjà des CLR !

Prochain CT BdD consacré à la formation le 24 mai 2018.

La formation est un droit fondamental de tout agent. Vos élus **FO-DEFENSE** participent à toutes les réunions préparant le plan de formation, n'hésitez pas contactez-nous, communiquez-nous toutes les informations vous concernant pour que nous puissions agir efficacement dans la défense de vos intérêts. En termes de progression, de parcours professionnel et de mobilité une formation peut faire la différence.

Marseille le 02 mars 2018



## Vos Représentants au CT BdD Marseille-Aubagne :

Gérard REY	0491015395
	<a href="mailto:gerard.rey@intradef.gouv.fr">gerard.rey@intradef.gouv.fr</a>
Martine RICHARDI	0484260248
	<a href="mailto:martine.ricardi@intradef.gouv.fr">martine.ricardi@intradef.gouv.fr</a>
Bruno GARCIA	0491617414
	<a href="mailto:bruno1.garcia@intradef.gouv.fr">bruno1.garcia@intradef.gouv.fr</a>
Antonio MERLO	0484260710
	<a href="mailto:antonio.merlo@intradef.gouv.fr">antonio.merlo@intradef.gouv.fr</a>
Dominique BERTRAND	0491015265
	<a href="mailto:dominique2.bertrand@intradef.gouv.fr">dominique2.bertrand@intradef.gouv.fr</a>
Josiane LAURI	0491637668
	<a href="mailto:josiane.lauri@intradef.gouv.fr">josiane.lauri@intradef.gouv.fr</a>
Gregory RAFFINI	0486943841
	<a href="mailto:gregory.raffini@intradef.gouv.fr">gregory.raffini@intradef.gouv.fr</a>
Christophe MACOU	0484260634
	<a href="mailto:christophe.macou@intradef.gouv.fr">christophe.macou@intradef.gouv.fr</a>
Béatrice RIZZO (SE)	0491015389
	<a href="mailto:beatrice.rizzo@intradef.gouv.fr">beatrice.rizzo@intradef.gouv.fr</a>



# Déclaration Liminaire

AU

## Comité Technique de la Base de Défense Marseille-Aubagne

Du 20 février 2018

Monsieur le Président,

Ce comité technique de la Base de défense Marseille-Aubagne revêt un caractère particulier, c'est votre premier comité aux commandes de la BDD depuis votre arrivée à l'été 2017. L'actualité sociale interministérielle est riche en sujets brûlants :

- Le blocage du point d'indice et du bordereau des salaires des ouvriers de l'Etat,
- Le retour du jour de carence ressenti par les agents publics comme une injustice puisque peu de salariés le subissent réellement dans les faits, car généralement ces jours sont compensés par les comités d'entreprise (CE) et une régression sociale car de plus en plus de travailleurs bénéficient de cette exonération par la mise en place de la couverture santé obligatoire,
- Le report de l'engagement de l'Etat relatif au parcours professionnel carrière et rémunération PPCR,
- Le report des commissions administratives paritaires pour cause de non définition du taux PRO/PRO,
- L'élargissement du recours au contrat, appelé « contrat statutaire » qui apportera sans nul doute la précarisation de l'emploi public.

Plus proche de nos préoccupations, le "nouveau" ministre des armées reprend à son compte la vieille politique de ses prédécesseurs qui au travers de la décision ministérielle égrène la litanie des restructurations. Restructurations encore et toujours synonyme de suppressions d'emplois et plus particulièrement des emplois civils dans le périmètre du soutien.

Sous la pression de FO Défense et l'intérêt des gestionnaires RH, le ministère accélère et amplifie le processus de la transformation d'emplois militaires en emplois civils, dits HAMEL. Cela ne suffit pas à cacher la diminution drastique des effectifs civils et surtout cela ne peut satisfaire la population des personnels civils de ce ministère car la grande majorité des emplois transformés sont des emplois subalternes.

Madame la ministre des armées annonce en fanfare son projet de loi de programmation militaire 2019-2025 en présentant un bilan net positif de 6000 emplois sur la mandature, mais ce même projet de loi n'omet pas de confirmer le continuum des réformes implacables et douloureuses menées par les directions de services: SSA 2020, SID2020, SCA... , Quartz pour la Dirisi, et tant d'autres que nous pourrions énumérer.

Plus localement, si nous pouvons être satisfaits de la création de l'état-major de zone de défense et de sécurité à Marseille, ce dernier ne crée qu'un faible nombre d'emplois civils alors que simultanément l'hôpital inter armées LAVERAN se sépare de son volet RH, se désolidarise de son service informatique, accroît son partenariat médical avec l'assistance

publique des hôpitaux de Marseille (APHM), et trace des pistes d'externalisation de sa restauration collective.

FO Défense est farouchement opposée à toutes formes d'externalisations. Les activités en régie, à conditions égales, sont moins onéreuses pour l'Etat. Si ce n'était pas le cas il y a bien longtemps que les chiffres seraient publiés. Notre action, l'action de FO Défense a permis de stopper l'externalisation sauvage et précipitée du cercle mess du LMA et met un frein à celle de Laveran.

Que dire des autres services de la garnison, le GSBdD Marseille -Aubagne s'évertue à ne pas créer les conditions de sérénité d'emploi dues aux personnels civils et à laisser perdurer des situations de sous-effectif et de précarité pour les agents, notamment ceux de la restauration d'Aix-en-Provence. L'ESID de Lyon quant à lui, aura la lourde tâche de transformer ses personnels exécutants en surveillants et contrôleurs de chantier, dans un contexte où les besoins des soutenus sont toujours autant prégnants à cause du vieillissement des infrastructures non entretenues depuis de si nombreuses années.

Bien d'autres organismes locaux vont subir des transformations plus ou moins importantes :

- l'antenne CMG Toulon avec l'arrivée d'un nouveau Directeur où une fois encore, notre rôle sera de convaincre du bien-fondé et de l'utilité de cette antenne;
- Le service de la qualité ne sera pas en reste avec une redéfinition de certaines fonctions,
- Le SMITTER à Carpiagne qui finalise son rattachement au 4ème RMAT de NIMES et pour lequel la gestion RH reste à découvrir,
- Et le CIRISI de Marseille qui subit implacablement la politique RHC de la DCDIRISI. Celle-ci s'empresse de fermer les postes civils dès lors qu'ils sont rendus vacants par mobilité ou départs à la retraite.

Vous le voyez monsieur le Président, toute cette énumération ne nous permet pas de nous réjouir de l'annonce de madame la Ministre car la réalité est tout autre. Vous conviendrez avec nous que le seul facteur sur lequel vous pouvez agir positivement, ceux sont les conditions de vie des personnels et le bien vivre ensemble.

Monsieur le Président, FO Défense vous demande de tout faire pour que cet objectif ne soit pas vain, et pour cela nous vous demandons :

- D'avoir un degré d'exigence sur la qualité de la restauration et cela passe par les moyens humains et matériels ;
- De veiller à la réalisation des demandes des organismes notamment celles relatives aux conditions d'hygiène et de sécurité du travail ;
- De moderniser le comité social afin qu'il soit proactif des attentes des ressortissants notamment en matière d'actions communautaires (ASCC et ASCV).

De façon plus générale nous vous demandons de tout mettre en œuvre au quotidien et dans tous les domaines, infrastructure, matériels, humains, pour que les personnels de la base de défense, vos personnels se sentent acceptés, respectés, défendus et soutenus. C'est-à-dire chez eux, à leur place dans les établissements de la base défense, vos établissements.

A vous mesdames et messieurs les chefs d'organismes, qui êtes directement responsables des causes de cette perte de confiance de la part de vos personnels, vous ne pouvez pas vous exonérer de vos actes sous prétexte des décisions nationales de vos directions de tutelle.

En cette période d'incertitude pour de nombreux agents, FO Défense sera attentive à toutes les décisions et orientations qui seront prises et agira en conséquence.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs nous nous faisons le porte-parole des agents pour vous exposer le désabusement qu'a engendré la campagne du CIA 2017. Même pas de la colère, non, simplement de l'écœurement. Nos représentants dans les différents CTR et notre fédération syndicale ont dénoncé cette campagne, espérons que celle à venir soit plus respectueuse des agents et génératrice de plus d'équité.

Enfin, nous ne pouvons pas clore cette déclaration sans vous rappeler l'importance que revêt cette année 2018, année d'élections dans l'ensemble des 3 fonctions publiques. Notre ministère est donc concerné, vous êtes concernés par ces scrutins. La réussite de ces élections dans notre base de défense est de votre responsabilité. Cette réussite repose sur la mise en place de tous les moyens nécessaires au bon déroulement des différents scrutins, CTM, CTR, CTL, CAPL et CAPC, CAO. Un des facteurs de cette réussite sera d'avoir su anticiper les difficultés.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les chefs d'organismes vous êtes les garants de cette réussite qui se mesurera notamment à son taux de participation.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, merci de votre attention.

Marseille le 20 février 2018